

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

OLIVET-MAISON DES SPORTS- samedi 23 mars 2019

PROCES-VERBAL

Après un café de bienvenue, l'Assemblée Générale est ouverte à 14h00 par le Président P. PORCHER.

Clubs affiliés 2018 présents : J3 SPORTS AMILLY – ASFAS ORLEANS TRI – ASPTT ORLEANS – ASPTT SPORTS DE NATURE 36 – BOURGES TRIATHLON – CHATRES METROPOLE TRIATHLON - CHINON TRIATHLON - AS GIEN TRIATHLON — USG NOUATRE – ORLEANS TRIATHLON 45 –R.S SAINT CYR SUR LOIRE – A.C ROMORANTIN TRIATHLON– SAINT AVERTIN SPORTS TRI 37 – TRIATHLON CLUB DE JOUE LES TOURS – SAINT LAURENT NOUAN TRIATHLON – TRI ATTITUDE 41 – VENDOME TRIATHLON — TRI SAINT AMAND DUN 18 - T.C CHATEAUROUX METROPOLE 36

Clubs absents représentés : LES DAUPHINS DU BLANC - VIERZON TRI 18

Club affiliés 2018 absent et non représenté : LOCHES TRI - C.O VERNUILLET TRIATHLON - TRI DUNOIS 28- VERON TRIATHLON

Nouveau clubs affiliés 2019 présents : BLOIS

Comités Départementaux présents : C.C Tri 37 – CD Tri 18 – CD Tri 37

Autres structures présentes : COTAME (organisateur)

Membres du Comité Directeur présents : Patrick PORCHER - Sandrine CROSNIER - Bruno FRICOT – Christelle LEFEVRE – Fabien CAILLE – Jean-Marc BARDI - Alain LE BAIL - Alain BETTOLO

Membres du Comité Directeur absents excusés : Vanessa LORENZI -Xavier BERENGER

Tous les participants ont été destinataires d'une convocation et d'un ordre du jour. Un émargement et un contrôle des pouvoirs sont effectués à l'accueil par le Secrétaire Général.

Quorum atteint : 128 voix présentes ou représentées sur 141 – 24 clubs présents sur 28: L'assemblée Générale peut délibérer.

Tour de salle et présentation des participants -rappel de l'ordre du jour, qui a fait l'objet d'un envoi à tous les participants.

1- Résolution 1 : Validation du PV de l'Assemblée Générale 2018.

P.V de l'Assemblée Générale 2018 est adopté à l'unanimité.

2- Résolution 2 : Rapport moral du Président (joint)

Le Rapport Moral du Président PORCHER est adopté à l'unanimité.

3- Résolution 3 : Les Rapports d'activités

- a. **Rapport du Secrétariat Général (joint)**, présenté par Dominique FRIZZA (joint)
- b. **Commission Régionale d'Arbitrage (joint)**, présenté par Jean-Pierre PEAUDECERT, président de la CRA. Quelques questions sur les quotas d'arbitres et leur désignation.
- c. **Commission de Discipline**, présenté par Bruno FRICOT – pas de saisine de la Commission de Discipline en 2018.
- d. **Commission Technique de Ligue (joint)**, présenté par Mathieu BADELIER, Conseiller Technique de Ligue.

4-Résolution 4: Rapport financier :

Les documents financiers avaient été adressés aux membres avant l'Assemblée Générale, les invitant à contacter la trésorière ou le Cabinet Comptable pour toute question. Le Rapport Financier est présenté par Christelle LEFEVRE, trésorière qui rappelle que le 6 décembre 2018 la Ligue a reçu 2 virements : l'un d'un montant de 8 548 euros pour la TVA 2016, l'autre d'un montant de 12 643 euros pour la TVA 2015 due au titre les épreuves internationales organisées à Châteauroux. Ce produit de TVA n'impacte pas le résultat de l'exercice 2018 mais vient consolider la trésorerie. Le Rapport Financier est adopté : 122 voix pour – abstention 6 voix.

5- Résolution 5 : Budget prévisionnel 2019 et les couts 2020 (joints) : présentés par Dominique FRIZZA

- La Ligue faisant actuellement l'objet d'un contrôle URSSAF, il est prévisionné 5 000 euros au budget 2019.
- Aucune augmentation de la part Ligue des couts n'a été proposée par le Comité Directeur pour la saison 2020.

Le Budget Prévisionnel 2019 et les Couts 2020 sont adoptés : 119 voix pour – 9 voix contre.

6- Résolution 6 : Elections

Scrutateurs et vérificateurs élus en début de séance :

- **Elections au Comité Directeur de Ligue** : (vote à bulletin secret). 4 postes, dont 3 féminines, sont à pourvoir. Suite à la saisine en ligne des candidatures, nous n'enregistrons qu'un seul candidat : M Daniel DAUBORD qui est élu à l'unanimité suite au vote à bulletin secret.

- **Election des représentants des clubs à l'Assemblée Nationale Fédérale** : (vote à bulletin secret).
Proportionnellement aux nombres de licenciés, 4 postes sont à pourvoir. Suite à la saisine en ligne des candidatures, nous enregistrons les candidatures de Sandrine

CROSNIER- Jean CHARRIER – Nicolas HAY – Frédéric LOUIS - Alain LE BAIL – Patrick PORCHER – Florent ROY.


Les candidats présents ont une minute pour se présenter, s'ils le souhaitent.

Résultats du vote - aucun bulletin nul, aucun bulletin blanc : Nicolas HAY 94 voix, élu - Sandrine CROSNIER 85 Voix, élue - Florent ROY 79 voix, élue - Alain LE BAIL 70 voix, non élu - Patrick PORCHER 70 voix, élu au bénéfice de l'âge - Jean CHARRIER 48 voix, non élu - Frédéric LOUIS 30 voix, non élu.

6- Election des vérificateurs aux comptes : Un seul candidat, élu à main levée, Florent ROY.

Questions diverses

En l'absence de questions diverses, le Président clôt l'assemblée Générale 18h00. Celle-ci est prolongée par une collation.

Le Président de Ligue	M. Patrick PORCHER	
-----------------------	--------------------	---